

## **Appel à communications**

### **Territoires de mobilisation. Action publique et contestation entre expertises et émotions**

**Lundi 28 mai 2018, CHERPA-Sciences Po Aix**

*organisée par Maurice Olive, Maître de conférences en science politique, AMU, Cherpa-Sciences Po Aix, Christophe Traïni, Professeur de science politique, Cherpa-Sciences Po Aix*

**L**es modes de coordination de l'action collective ont fait l'objet d'un séminaire de recherche du Cherpa, sous le titre « Émotions, expertises et processus politiques » (Sciences Po Aix, 2010-2013). Les contributions, qui ont donné lieu à une publication collective (Traïni, 2015), se sont efforcées d'explorer la diversité des rapports susceptibles de se nouer au gré des circonstances entre *dispositifs de sensibilisation*, déployés afin de susciter des réactions affectives, et *dispositifs experts*, mobilisant des ressources cognitives spécifiques, de nature sélective. Le pari scientifique était de penser ensemble des régimes de coordination *a priori* antithétiques. Plusieurs configurations ont ainsi été identifiées : l'opposition, la combinaison, mais aussi, et de manière sans doute plus originale, l'hybridation.

L'objectif de cette journée d'études est de prolonger cette exploration, en focalisant l'analyse sur une catégorie de mobilisations (conflictuelles ou non) mettant en jeu un espace donné. Une attention sera faite à une classe singulière d'activités que l'on qualifiera *d'opérations de spatialisation*. Par là, on entend désigner un ensemble de démarches, à visée militante ou d'intérêt public, par lesquelles des acteurs aux statuts variés s'appliquent à délimiter des périmètres, à leur attribuer des propriétés ou à mesurer des troubles justifiant des formes d'intervention appropriées. Ces opérations seront saisies de manière empirique à travers la description (quasi) ethnographique de dispositifs sensibles et de dispositifs experts, entendus les uns et les autres comme un ensemble de supports matériels, d'énoncés discursifs, d'agencement d'objets, de mises en scène, d'activités conventionnelles ou d'épreuves sensibles mis au service de la requalification ou de la sauvegarde d'un « lieu » (Dechêzelles, Olive, 2016).

Dans cette optique, les communications devront s'atteler à décrire les multiples activités au moyen desquelles des acteurs individuels ou institutionnels, embarqués dans des démarches de (re)qualification de certaines portions du territoire et de leur mode de gouvernance, s'emploient à susciter les réactions affectives des habitants : par exemple, en activant un sentiment d'amour ou de fierté d'appartenance (Olive, 2016) ; en faisant naître des attitudes protectrices et bienveillantes ; en éveillant l'enthousiasme des dépositaires d'une mémoire locale, gardiens d'un héritage et responsables de sa transmission aux générations futures (Tornatore, 2006 ; Veschambre, 2008) ; en

créant un sentiment de colère à l'égard d'activités ou de projets jugés menaçants ; en s'indignant que des politiques puissent soumettre certains espaces à des normes de gouvernabilité écologique ou durable (Deuffic, Ginelli, Petit, 2010 ; Overney, 2015). Loin de s'en tenir à la seule expression ou sollicitation des émotions, cette journée d'études s'attachera également à examiner les dispositifs experts déployés tant par les autorités publiques que par des citoyens soucieux de se faire entendre : mesures et diagnostics relatifs aux nuisances et à la pollution (Dechézelles, 2017), inventaires savants d'un patrimoine historique ou naturel (Manceron, 2015), mise en œuvre d'outils cartographiques (Charles, 2012), analyse juridique des enjeux localisés, techniques visant à susciter et à organiser les voix des habitants les plus éloignés des voies de concertation classique (*community organizing*, conseils citoyens, tables de quartiers...), etc.

Les participants à cette journée d'études pourront ainsi croiser les résultats d'enquêtes portant, par exemple, sur les mobilisations d'habitants visant à peser sur le devenir de leur lieu de vie ou à contester des projets d'aménagement susceptibles de nuire à leur environnement ou d'altérer leur santé. Les enquêtes présentées peuvent aussi porter sur des situations moins conflictuelles, telles que les initiatives des pouvoirs publics destinées à impulser des démarches de valorisation du patrimoine, à impliquer les habitants dans des activités de promotion et de partage des richesses locales ou encore à les inscrire dans des processus mémoriels. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agira d'entrer finement dans la description des dispositifs et des instruments déployés dans le but de valoriser, promouvoir ou défendre des lieux à l'égard desquels les acteurs mobilisés entretiennent des rapports, affectifs ou fonctionnels, plus ou moins durables et anciens : ancrage familial, choix résidentiel, usages récréatifs, activité économique, mandat représentatif, projet d'aménagement, etc. Ouvert à toutes disciplines des sciences humaines et sociales, ces journées d'études entendent développer trois principaux axes de réflexions, qui peuvent être abordés de manière plus ou moins frontale et combinée dans chacune des propositions.

## 1- Dispositifs sensibles et dispositifs experts : compositions, hybridations, passages

**S**eront privilégiées les propositions de communication qui rendent compte de situations empiriques dans lesquelles s'entrelacent et s'entretiennent, d'une part, des *dispositifs de sensibilisation* adossés à des épreuves destinées à émouvoir du sort réservé à un lieu et à faire ressentir ses richesses (injonctions morales, processus d'identification, partage d'expérience, etc.), d'autre part, des *dispositifs experts* reposant sur le régime de la preuve, et surtout voués à rendre crédible la prescription de normes (cartographie du risque, mesures de pollution, étude épidémiologique, impact environnemental, inventaire naturaliste, recension patrimoniale, etc.). Il conviendra d'être plus particulièrement attentif à des formes encore peu explorées de compositions ou d'hybridations entre registres sensibles et experts, telles qu'elles ont pu être observées dans l'administration de la « preuve » patrimoniale par des experts en charge de déterminer des « valeurs » et d'arbitrer entre elles (Heinich, 2009). À titre illustratif, l'accumulation de connaissances par l'amateur éclairé (travail d'archives, inventaires d'espèces, etc.) crédite sa capacité à parler avec autorité de certains lieux en même temps que ses prétentions à éprouver une passion ou à clamer son amour pour eux. Inversement, la sollicitation croissante des affects par une action publique territoriale assujettie à l'obligation de produire des marqueurs identitaires dans un contexte compétitif tend à encourager le développement et la diffusion d'une technologie destinée à faire adhérer les publics aux politiques mises en œuvre : organisation d'événementiels, de diagnostics en marchant, de sentiers de découverte ou d'ateliers de sensibilisation au patrimoine, enrôlement des

habitants dans le partage d'expériences (Berger, 2014 ; Doidy, 2003), appels à proposition en vue du classement de sites urbains (Poupeau, 2009), etc. Comment ces différents registres sont-ils en pratique articulés ? Quelles ressources autorisent-elles le passage d'un registre émotionnel à un registre expert (et inversement), et surtout des compositions originales entre les deux ? Quelles articulations peut-on observer entre savoirs légitimes, sanctionnés dans le champ académique, et savoirs profanes, largement autodidactes et expérientiels ? Comment, par ailleurs, gérer l'écart entre ceux qui, dans les collectifs mobilisés, détiennent des ressources cognitives reconnues, et ceux qui, à l'inverse, ne disposent pas d'autres compétences que celles qui leur viennent d'un ancrage local et d'une connaissance intime des lieux ? En quoi le tournant expert d'un collectif fondé d'abord sur la pratique d'une activité « sensible », telle que le surf (Weisbein, 2016), menace-t-il l'éthos fondateur du groupe, au point de fragiliser sa cohésion ? Il ne s'agit bien sûr là que de suggestions, qui n'entraînent en rien l'exploration d'autres pistes de questionnement.

## 2- Savoirs savants, expériences sensibles : les dispositions biographiques des médiateurs

Évoquer la question de la jonction entre registres experts et de sensibilisation revient à interroger le rôle éventuel d'acteurs susceptibles de faciliter et de mettre en œuvre ces jonctions. Un deuxième axe de réflexion portera sur les acteurs capables – pour des raisons qu'il s'agira précisément d'éclairer – de faire converger des dispositifs ou d'opérer aisément des passages d'un « registre familier » à un « registre conventionnel » (Thévenot, 2006). Si la littérature est abondante au sujet des passeurs, courtiers ou médiateurs dans l'action publique et la production d'expertise, peu de travaux s'intéressent au rôle de facilitation que peuvent jouer certains acteurs dans le travail de liaison ou de composition entre savoirs reconnus et sanctionnés par le monde académique et savoirs ou expériences profanes localisés, relégués au rang de croyances, de pratiques amatrices ou de connaissances d'usage. Quelques auteurs se sont pourtant penchés sur des figures comme celle des « experts-attachés » (Centemeri, 2015), pour qui la connaissance des lieux est indissociable de l'affection qu'ils leur portent et des liens qu'ils y cultivent (Weisbein, 2016). Ces derniers ont les ressources sociales et cognitives suffisantes pour porter la cause du lieu sur d'autres scènes que locales, et opérer des va-et-vient entre différents modes d'appréciation et d'expérience de l'environnement plus ou moins proches ou publics. D'autres figures ont pu être explorées par des politistes, des sociologues ou des géographes soucieux d'interroger la dimension spatiale de l'engagement et de l'action collective. Certains insistent sur l'importance des expériences vécues au moment de l'enfance et de l'adolescence, que les individus réactualisent et consolident par des activités empruntant parfois les chemins de la connaissance érudite, et potentiellement mobilisables comme expertise – dans des circonstances qu'il s'agit d'interroger. D'autres mettent l'accent sur le stock d'expériences socio-spatiales accumulées lors du parcours de vie de l'individu, qui lui permettent le recul requis pour la formation de jugements critiques et (raisonnablement) distanciés, entre engagement local et sensibilité à des causes de portée internationale (Ollitrault, 2015). Sans négliger les autres variables, cette journée d'études offre l'occasion d'interroger le poids des trajets biographiques d'acteurs appréhendés dans toutes les dimensions de leur existence sociale, y compris et surtout dans leurs rapports pluriels à l'espace, qu'ils soient ou non des lieux du proche. Se faisant, on espère pouvoir croiser les travaux de politistes sur l'action publique et collective avec ceux de géographes sociaux, d'urbanistes, d'ethnologues et de sociologues de l'urbain ou du rural explorant la pluralité des rapports entretenus à l'espace, et plus particulièrement aux lieux du proche.

### **3- Se mobiliser pour le territoire : des effets équivoques et partiellement incontrôlables**

Interroger les profils et parcours de ces entrepreneurs ne doit pas créditer l'idée qu'ils agissent toujours en acteurs avisés, maîtrisant un large spectre du répertoire de mobilisation, et passant avec aisance et discernement d'un registre à un autre. D'une part, tous les acteurs ne sont pas socialement appareillés pour entrer dans un régime expert ou ne sont pas disposés à le faire, quand d'autres, à l'inverse, nourrissent des réserves à user des émotions pour faire avancer la cause, jugeant ces usages peu conformes à leur ethos professionnel, à leur éthique personnelle ou à leur conception de l'espace public (Cadiou, Olive, 2015). Plus encore, l'appétence à éprouver de l'affection, de la colère ou de l'indignation n'a rien de labile et de flottant mais s'inscrit dans des socialisations et des expériences personnelles que seuls des récits biographiques permettent d'identifier (Traïni, 2009). D'autre part, tous les individus engagés dans des activités de sauvegarde ou de valorisation de lieux ne sont pas en mesure de se prévaloir, non seulement d'une expertise efficiente, mais aussi de liens effectifs et singuliers susceptibles d'accréditer leurs prétentions politiques et morales à affectionner plus que d'autres certains lieux : si l'injonction à aimer un lieu est susceptible de toucher un large public, la possibilité de faire valoir cette compétence sociale comme ressource politique, et plus encore d'obtenir sa reconnaissance publique, se révèlent beaucoup plus sélectives. Enfin, les acteurs sociaux, y compris lorsqu'ils font preuve d'une grande habileté dans l'usage des affects, n'en maîtrisent jamais vraiment les effets. Les appels à ressentir de la fierté, de l'indignation ou de la colère n'ont de chance d'être entendus et de rallier des publics que s'ils agrègent des sensibilités préalables, diffuses ou collectivement entretenues. À titre d'exemple, les invitations à s'émouvoir du sort réservé à un monument (Pecqueux, 2009) ou à un parc multacentenaire (Dassié, 2017) risquent fort de rester vaines si elles n'ont pas une résonnance singulière pour tout un ensemble d'individus pour qui ils signifient quelque chose, parce que ces lieux font écho à des expériences familiales, évoquent des souvenirs intimes, réveillent des traumatismes, etc. Par là même, ce sont souvent les écarts entre groupes sociaux qui interdisent les ajustements et les convergences du plus grand nombre. Les appels à la patrimonialisation lancés par des collectifs peuvent ainsi être mal perçus par ceux dont ils sont censés défendre et exalter la mémoire : anciens mineurs qui ne reconnaissent pas dans les démarches de conservation des chevalements soutenues par des mondes sociaux qui ne sont pas les leurs (Taïlet, 2015), Résistants qui se désolidarisent d'un collectif revendiquant l'héritage politique cévenol afin de s'opposer à la destruction d'un squat (Clavairolle, 2012), etc. Dans un autre registre, la constitution et la diffusion de données expertes relatives aux risques (statistiques, cartes, graphiques, etc.) peuvent avoir des effets équivoques : convaincre les riverains de l'importance des dangers qui pèsent sur leur santé, mais aussi provoquer des réactions d'hostilité à l'encontre de ce qui est perçu comme une forme de stigmatisation d'un environnement quotidien jusqu'alors paisible (Cirelli, 2015).

## • Format et calendrier

Les propositions de communication doivent nous parvenir le **04 décembre 2017** au plus tard, délai de rigueur. Le format attendu est celui d'une présentation de 5 000 signes maximum, faisant clairement état du questionnement, du ou des terrains investigués, des sources exploitées et de la méthode d'enquête. Une réponse sera donnée dans un délai maximum de 1 mois. Les auteur-re-s sélectionné-e-s devront nous faire parvenir le texte de leur communication le **09 avril 2018** au plus tard (environ 50 000 signes).

Les propositions sont à envoyer aux deux adresses suivantes :

[maurice.olive@univ-amu.fr](mailto:maurice.olive@univ-amu.fr) ; [christophe.traini@sciencespo-aix.fr](mailto:christophe.traini@sciencespo-aix.fr)

## • Références bibliographiques citées

- Berger (M.), 2014, "La participation sans le discours.", *EspacesTemps.net*, Travaux, 15.09.2014. <https://www.espacestemps.net/articles/la-participation-sans-le-discours/>
- Cadiou (S.), Olive (M.), 2015, « Susciter un attachement à la commune. Les maires mobilisés », in Traïni (C.), dir., *op. cit.*, PUR, p. 171-190
- Centemeri (L.), 2015, « Entre expertises et émotions. Les controverses relatives à l'extension de l'aéroport de Milan Malpensa », in Traïni (C.), dir., *Émotions et expertises*, *op. cit.*, p. 127-146
- Charles (J.), 2012, « Comment la cartographie méconnaît les habitants. Le formatage de la participation dans une commune belge », *Participations*, vol. 4, no. 3, pp. 155-178.
- Cirelli (C.), 2015, « Du déni à la mobilisation. Vivre à côté d'une décharge (le cas de Vienne, Isère) », *Ethnologie française*, n°153, 3, 2015, p. 467-475
- Clavairolle (F.), 2012, « 'Ci-gît la Picharlierie'. Émotion et mobilisation : pratiques et enjeux d'une patrimonialisation », in L.-S. Fournier, D. Crozat, C. Bernier-Boissard et C. Chastagner (dir.), *Patrimoine et désirs d'identité*, Paris, L'Harmattan, p. 33-45
- Dassié (V.), 2017, « Une émotion patrimoniale au service d'un engagement consensuel », in Faure (A.) et Negrer (E.), dir., *La politique à l'épreuve des émotions*, Rennes, PUR, p. 31-51
- Dechézelles (S.), 2017, « Des chiffres et du vent. Expertises institutionnelles, marchandes et citoyennes dans les politiques locales de l'éolien », in Maspoulet (M.), dir., *Quantifier les territoires. Des chiffres pour l'action publique territoriale*, Rennes, PUR, p. 167-180
- Dechézelles (S.) et Olive (M.), 2016, « Lieux familiers, lieux disputés. Dynamiques des mobilisations localisées », *Norois*, n°238-239, p. 7-21
- Deuffic (P.), Ginelli (L.), Petit (K.), 2010, « Patrimoine foncier... et naturel ? Les propriétaires forestiers face à l'écologisation des Landes de Gascogne », *Sud-Ouest européen*, 30, p. 109-123
- Doidy (E.), 2003, « L'espace public en contexte : concertation et médiation en milieu rural », in C. Barril, M. Carrel, J.-C. Guerrero, A. Márquez (dir.), *Le public en action : usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, p. 199-218.
- Heinich (N.), 2009, « L'administration de l'authenticité ». De l'expertise collective à la décision patrimoniale », *Ethnologie française*, 3, Vol. 39, p. 509-519
- Manceron (V.), 2015, « "Avant que nature meure"... inventorier ». Le cas des naturalistes amateurs en Angleterre », *Ethnologie française*, 1, Vol. 45, p. 31-43
- Olive (M.), 2016, « Ma ville au cœur. L'amour de sa commune comme épreuve politique », *Émulations*, n° 18, p. 84-94
- Ollitrault (S.), 2015, « Trajectoires socio-spatiales à l'heure de la mondialisation. Les bénévoles de Greenpeace et les agriculteurs biologiques en Bretagne », in Combes H., Garibay (D.), Goirand (C.) dir., *Les lieux de la colère. Occupuer l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, Paris, Karthala, p. 9-31
- Overney (L.), 2015, « Des milieux en résistance à la gouvernementalité écologique. Le cas de Can Masdeu », (avec Eliçabe (R.) ; Guilbert (A.) ; Haeringer (A.-S.) ; Romero Noguera (P.) ; Doñate Sastre (M.) ; Márquez Porras (R.), in J. Boissonnade (coord.), *La ville durable controversée*, Paris, Petra, p. 395-422

- Pecqueux (A.), 2009, « Une catastrophe patrimoniale. L'incendie du château de Lunéville, *in* Traïni (C.), dir., *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 121-139
- Poupeau (F.-M.), 2009, « Protection du patrimoine parisien et démocratie participative », *Revue française de sociologie*, 50-1, p. 123-150
- Thévenot (L.), 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte
- Taiclet (A.-F.), 2015, « Du passé, faisons table rase ? La controverse patrimoniale comme révélateur de luttes d'appropriation de l'espace », *Lien social et Politiques*, n°73, p. 15-32
- Tornatore (J.-L.), 2006, « Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale. De quelques manières de s'accorder au passé », *in* Meyer (V.) et Walter (J.), dir., *Formes de l'engagement et espace public*, Nancy, PUN, p. 515-538
- Traïni (C.), dir., 2015, *Émotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*, Rennes, PUR
- Traïni (C.), dir., 2009, *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po., p. 121-139
- Veschambre (V.), 2008, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, PUR
- Weisbein (J.), 2016, « Défendre le littoral en croisant les expertises. Le cas des Gardiens de la côte », *Norois*, n°238-239, 1, p. 97-108
- Weisbein (J.), 2015, « Capter et (co)produire des savoirs sous contrainte : le tournant expert de *Surfrider Foundation Europe* », *Politix*, n° 111, 3, p. 93-117